

SAINT JEAN ENVIRONNEMENT



Echo Info n°4

Edito

1^{er} novembre 2016

En septembre, SJE a assisté à plusieurs réunions publiques.

La première concernait le Compteur Linky, qui remplacera bientôt l'ancien compteur EDF. Nous avons cherché de nombreux articles sur ce sujet et vous les proposons pour votre information.

Nous avons ajouté une 3^{ème} page à notre Echo Info sur le Contournement Ouest de Montpellier, le COM qui pourrait traverser notre commune et l'impacter pour de nombreuses années.

Pollution atmosphérique, bruit, diminution des espaces verts, augmentation de la circulation... Nous n'en voulons pas !!!

Venez nous retrouver, les 4 et 18 novembre à la médiathèque, pour le mois du film documentaire. Nous échangerons ensemble sur ces sujets d'actualité.

Claire Cathala - Présidente de SJE

Les rendez-vous

vendredi 4 novembre à 20h30

projection du film documentaire
«Sur la piste des requins»
de Yanick Dumas
à la médiathèque de St Jean de Védas

vendredi 18 novembre à 20h

projection du film documentaire
«Demain»
de Mélanie Laurent
à la médiathèque de St Jean de Védas

en janvier à 20h

Conférence sur les zones lagunaires
par Rutger De Vit

samedi 28 janvier à 18h

Assemblée Générale de SJE
au Terral, salle de la cheminée

jeudi 23 février à 18h30

Soirée soupe
au Terral, salle de la cheminée

Alerte sur le compteur Linky !

Connaissez vous le compteur Linky ?

Des membres de notre association ont assisté, le 19 septembre à la salle des granges, à une réunion d'information publique sur ce compteur Linky, à l'initiative de la Mairie de St Jean de Védas. Le public n'était pas nombreux, tout au plus une trentaine de personnes. ERDF, promoteur de ce projet, bien qu'officiellement invité pour nous informer de l'intérêt d'un tel changement, n'a pas daigné envoyer un représentant. Seules deux associations : Robin des toits et Stop Linky, sont venues nous présenter des arguments à charge très documentés, en insistant en premier lieu sur le danger des ondes électromagnétiques.



Répondant à une directive européenne, sous prétexte de transition énergétique, le gouvernement Ayrault a annoncé en 2013, le remplacement de tous les compteurs électriques par des compteurs intelligents du nom de Linky, qui ont pour fonction de communiquer directement votre consommation à une centrale ERDF,

sans intervention humaine. Selon ERDF (récemment rebaptisé ENEDIS), « ce compteur permettra d'adapter le contrat au plus près de la consommation, autorisera la mise en service ou la coupure à distance et le client pourra surveiller sa consommation en kW en se connectant, non directement sur le compteur mais sur un site dédié ». Trois millions de compteurs Linky seront installés par des opérateurs d'ENEDIS à partir de 2016 et tous les logements en seront équipés d'ici 2020.

Mais alors pourquoi un nombre de plus en plus important d'usagers sont -ils farouchement opposés à ce projet et pourquoi de nombreuses communes (plus de 250 aujourd'hui) prennent-elles des arrêtés s'opposant au déploiement de ces nouveaux compteurs ?

Les critiques et les oppositions sont de plusieurs ordres. La question sanitaire relative au danger des ondes électromagnétiques n'est pas sans fondement. Le système Linky utilise le CPL (courant porteur en ligne) pour les échanges entre le compteur et le concentrateur. Or les CPL sont des radio-fréquences qui rayonneront et se diffuseront dans tout le logement. Même la très prudente OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a officiellement classé les ondes électromagnétiques comme « cancérigènes possibles ». On ne naît pas électro-sensible, on le devient, et nul ne sait si l'homme supportera indéfiniment l'épaississement du brouillard électromagnétique qui résulte du « tout connecté ».



Compteur Linky (suite)

Toutefois, pour nous SJE, il ne nous semble pas très judicieux de s'enfermer dans un débat technique de cette nature, d'une part parce que le sujet est l'objet de controverses, mais surtout parce que la tactique des communicants d'ERDF serait d'essayer de rester le plus longtemps possible dans des discussions techniques sur la nocivité ou non des ondes, dans le but d'éviter de répondre à d'autres problèmes comme l'augmentation des factures ou l'instrumentalisation des communes à des fins industrielles et commerciales notamment. Précisons que les collectivités locales (communes, agglomérations, métropoles) seront propriétaires des réseaux d'ouvrages électriques (art. L322-4 du code de l'énergie). La responsabilité de la collectivité serait donc engagée en cas d'incident sur le réseau et celle-ci pourrait être tenue responsable des pannes engendrées par le système Linky.

SANTÉ PUBLIQUE

**Produit
Toxique**



RADIATIONS

Parmi les autres griefs : Linky pourrait provoquer des pannes à répétition : ordinateurs, télévisions, thermostats de chauffage, matériel professionnel, ainsi que des coupures générales inexplicables. Or, dans ses conditions générales de vente, EDF /ERDF dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties

«les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques» ! Linky coûte cher (7 milliards d'euros) et devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Ce coût exorbitant (200 à 300 euros par compteur) contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs communicants de type Linky ne doivent être déployés que si cela est «financièrement raisonnable». Mais surtout, et c'est sur ce point que nous insistons, Linky porte atteinte à notre vie privée car il transmet toutes les dix minutes nos données de consommation, qu'ERDF prévoit de vendre : le président d'ERDF a déclaré être un «opérateur de Big Data». En raison de cela, la Ligue des droits de l'Homme a demandé le 19 avril 2016 un moratoire sur le déploiement du Linky.

Sachez qu'à l'ère de la révolution numérique, la source principale de profit n'est plus dans la matière (l'industrie) ni dans le temps (les services) transformés par le travail humain, mais dans les données que nous produisons à tout moment par notre activité numérique « qui permettent aux entreprises de vendre produits et services à la bonne personne au bon moment » (Le Monde du 23/04/2016). C'est l'objet non avoué de Linky de dessiner notre profil sur les écrans des «marketeurs» pour faire de nous une cible. Si nous n'y prenons garde, avec les statistiques à la puissance

cybernétique - le Big Data - nos vies seront bientôt pilotées par des machines. Ce compteur Linky constitue l'une des mailles du filet électronique qui se referme peu à peu. Voilà pourquoi il faut refuser le «flicage» de nos vies privées par le mouchard Linky.

Ce système n'est non seulement d'aucun intérêt pour les usagers, contrairement à ce qu'affirme ERDF, mais il engage un avenir qui ressemble à celui de Big Brother de George Orwell, sauf que ce n'est plus de la fiction.

Quels moyens d'action avons-nous ? Au préalable, il faut que chacun prenne conscience de cette réalité en approfondissant la question. Mais au-delà, la non-conformité des cahiers des charges de concessions, dans de nombreux départements, priverait ENEDIS de toute qualité juridique pour effectuer la pose des compteurs Linky. Ce moyen pourrait être soulevé pour obtenir le retrait des compteurs Linky déjà posés ou pour asseoir une délibération juridiquement valide de la commune et /ou de la Métropole de refus des compteurs Linky.

SJE attend donc vos réactions et se propose de diffuser une pétition qui sera transmise à la Métropole par Isabelle Guiraud Maire de St Jean de Védas ainsi qu'elle s'y est engagée lors de la réunion.



**Pour une plus ample information,
cliquez sur les liens suivant :**

santepublique-editions.fr/

stopleftynonmerci.org/

[alternativesante.fr/ondes-electromagnetiques/
pourquoi-il-faut-refuser-linky-le-nouveau-compteur-
d-edf](http://alternativesante.fr/ondes-electromagnetiques/pourquoi-il-faut-refuser-linky-le-nouveau-compteur-d-edf)

[silicon.fr/linky-aussi-projet-big-data-143183.
html#gQCuMxLhwUYZEQR7.99](http://silicon.fr/linky-aussi-projet-big-data-143183.html#gQCuMxLhwUYZEQR7.99)

[piecesetmainoeuvre.com/IMG/pdf/nous_sommes_
le_gibier_linky_le_filet-2.pdf](http://piecesetmainoeuvre.com/IMG/pdf/nous_sommes_le_gibier_linky_le_filet-2.pdf)

[enedis.fr/sites/default/files/Courrier_Linky_
Parlementaires.pdf](http://enedis.fr/sites/default/files/Courrier_Linky_Parlementaires.pdf)

[piecesetmainoeuvre.com/spip.
php?page=resume&id_article=823](http://piecesetmainoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=823)

[robindestoits.org/Compteurs-communicants-
pourquoi-il-faut-resister-au-diktat-des-politiques-et-
industriels-Nouvel-Obs-17-04-2016_a2392.html](http://robindestoits.org/Compteurs-communicants-pourquoi-il-faut-resister-au-diktat-des-politiques-et-industriels-Nouvel-Obs-17-04-2016_a2392.html)

youtube.com/watch?v=VXtPsC4ZKH0

st-jean-environnement.fr

Non au COM actuellement proposé

Notre association a exprimé son hostilité au projet du Contournement Ouest de Montpellier présenté par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), service de l'Etat, qui pilote le programme. C'est dans le cadre de la procédure de 'Concertation Publique', qui s'achève, que le projet de COM, déjà étudié dans les années 1990 - 2000, a été dévoilé dans une nouvelle version, vigoureusement soutenue par nos élus locaux.



Le but du COM, tel que proposé, n'est pas seulement d'achever le bouclage d'une rocade autour de Montpellier, c'est aussi d'assurer la liaison entre les deux autoroutes, l'A750 et l'A9, de faciliter l'accès à la D612 (route de Sète) et de délester l'avenue de la Liberté. Ce cheminement qui emprunte actuellement les départementales D132 et D612 en traversant St Jean de Védas du nord au sud, pourrait ainsi devenir un énorme barreau autoroutier 'incontournable' pour desservir toutes les destinations est-ouest et nord-sud, avec un trafic multiplié par 4 ou 5.

La réalisation d'un tel ouvrage serait un cauchemar pour les quartiers de St-Jean de Védas et de Montpellier ouest les plus exposés (bruit, pollution, trafic accru sur les voies d'accès, nuisance des chantiers interminables, paysages détruits...).

Nous pensons aussi qu'à notre époque, il n'est pas concevable de poursuivre des projets destinés à accroître et faciliter le trafic routier, à inciter l'étalement urbain, à privilégier les déplacements en voitures individuelles, et à financer des infrastructures au profit des transporteurs routiers (abandon du principe 'pollueur-payeur'), et finalement à grossir les émissions de gaz à effet de serre et la facture énergétique.



On ne peut que déplorer une planification urbaine ayant laissé les communes éloignées de l'ouest se développer en l'absence d'infrastructures adaptées,

notamment de transports collectifs rapides avec des plateformes intermodales (Tram L5, L2 prolongée en RER,...)

Nous préconisons de repenser le COM, soit a minima afin de fluidifier la circulation sur les voies actuelles (franchissement des giratoires en 2 fois une voie en tranchées là où c'est possible), ou bien se projeter dans des solutions innovantes et audacieuses...

Quelle que soit la solution de COM retenue, on ne laissera pas Saint-Jean de Védas se faire 'emprisonner' par des ouvrages autoroutiers (dont l'A9) sans exiger de mener en même temps un grand programme d'aménagements compensatoires (dispositifs anti-bruit, enfouissement des voies, création de grands espaces arborés capables d'absorber pollutions et CO² et dissimulant les voies, franchissements avec continuités végétales écologiques, reconstruction de paysages attractifs, cheminements récréatifs, aménagements hydrauliques du Rieucoulon...)

A suivre...

Photos extraites du site : <http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/>

